

La carte de reconnaissance de handicap : liste de quelques avantages

Déplacements

KARUÏA BUS – Abonnement mensuel carte « Presto Handicap » 4.085 F CFP/mois au lieu de 8.170 F CFP (se munir de la carte CRHD – CEJH + 1 photo d'identité et 600 F CFP de frais de dossier)

CARSUD – Gratuité du transport si taux d'invalidité supérieur à 66%

Activités culturelles et de loisirs

Ville de Dumbéa –

La carte « **Multipass** », ce sont vos loisirs, sports, animations, spectacles et ateliers accessibles à tarif réduit ; la carte vous est délivrée gratuitement sur présentation de votre carte CRHD – CEJH.

Le centre aquatique régional de Dumbéa « Guy Verlaguet » vous est accessible gratuitement sur présentation de votre carte.

Ville de Nouméa –

La carte « **Pass** », idem que celle de la ville de Dumbéa, avantage supplémentaire : elle donne accès au tarif réduit également pour l'accompagnateur.

Piscines municipales « Jacques MOUREN » Ouen-Toro et « Henri Daly » Rivière Salée : entrée gratuite

Caisse des écoles : sur présentation de la carte de reconnaissance CEJH, demi-tarif pour la cantine scolaire

Aquarium des lagons : entrée gratuite

Musée maritime : entrée gratuite

Musée de la seconde guerre mondiale : entrée gratuite

Musée de la Nouvelle Calédonie : 50 F CFP le droit d'entrée au lieu de 250 F CFP

Parc zoologique et forestier « Michel Corbasson » : entrée à demi-tarif : 200 FCFP au lieu de 400 F CFP

Ville du Mont-Dore –

- Piscine municipale de Boulari : entrée gratuite
- tarif réduit au centre culturel du Mont dore
- gratuité sur les ateliers (gym douce, chant ...) – voir CCAS
- aides au transport CLISS pour les enfants

La FOL (Fédération des Œuvres Laïques) vous fait bénéficier de tarifs réduits pour l'inscription en centres de vacances/loisirs des jeunes enfants reconnus en situation de handicap.

Le Cinécitéy - Tarif réduit pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.